

**ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR LA MATERNELLE 4 ANS ET 5 ANS ET
INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE — ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

La Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup avise la population de son territoire que la période d’admission et d’inscription des élèves pour l’année scolaire 2017-2018 s’échelonne du **1^{er} au 17 février 2017**.

PRÉSCOLAIRE

Pour les demandes d’admission à la maternelle 4 ans et 5 ans, les parents doivent se présenter à l’école aux dates et heures mentionnées ci-après et **présenter l’original du certificat de naissance, grand format, et tout autre document pertinent en lien avec des besoins particuliers**. Les élèves admis sont ceux qui auront 4 ans ou 5 ans avant le 1^{er} octobre 2017.

N. B. Pour l’inscription dans une école autre que celle du milieu, les parents doivent se présenter pendant la période d’inscription à l’école du milieu et compléter le formulaire « Demande d’inscription ou de renouvellement dans une école autre que celle du milieu ». Une fois le formulaire complété et signé par la direction de l’école du milieu, ce dernier est acheminé à la directrice des Services éducatifs jeunes pour analyse et l’acceptation de la demande est conditionnelle à la capacité d’accueil du groupe où l’élève s’inscrit.
Date limite : 10 mars 2017.

La commission scolaire déterminera l’organisation pour l’admission des enfants de 4 ans, selon les règles de financement du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur. La direction de l’école vous confirmera, **au mois d’août, l’admission ou non** de votre enfant de 4 ans. Pour les enfants de 4 ans qui fréquenteront l’école à raison d’une demi-journée par semaine, ils suivront le programme Passe-Partout, ce qui implique animation et rencontres de parents.

Tous les parents qui ont choisi l’enseignement à la maison et qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) dans les écoles de la commission scolaire sont invités à communiquer avec la direction des Services éducatifs jeunes au 418 856-7035, poste 3232 ou 3081.

Pour information supplémentaire, bien vouloir communiquer avec la direction des Services éducatifs jeunes; madame Sonia Julien, directrice ou madame Nathalie Racine, directrice adjointe au 418 856-7035, poste 3232 ou poste 3081.

	NOM DE L'ÉCOLE	DATE D'ADMISSION À LA MATERNELLE 4 ANS ET 5 ANS
SECTEUR RIVIÈRE-DU-LOUP	MOISSON-D'ARTS (L'Isle-Verte)	8 février 2017 (8 h 30 à 11 h)
	LA CHANTERELLE (Saint-Paul-de-la-Croix)	8 février 2017 (8 h 30 à 11 h) à l'école Moisson-d'Arts
	NOTRE-DAME-DU-SOUIRE (Saint-Épiphane)	7 février 2017 (13 h à 15 h 30)
	VENTS-ET-MARÉES (Cacouna)	8 février 2017 (8 h 30 à 11 h)
	DESBIEENS (Saint-Arsène)	8 février 2017 (8 h 30 à 11 h)
	DES VIEUX-MOULINS (Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup)	8 février 2017 (8 h 30 à 11 h)
	SAINT-MODESTE	15 février 2017 (8 h 30 à 11 h)
	ROY (Rivière-du-Loup)	8 février 2017 (13 h 30 à 16 h 30)
	INTERNATIONALE ST-FRANÇOIS-XAVIER (Rivière-du-Loup)	8 février 2017 (10 h 30 à 11 h 30 et 12 h 45 à 16 h 30)
	LA CROISÉE, 1 ^{ER} CYCLE (Rivière-du-Loup)	8 février 2017 (13 h à 16 h 30)
	NOTRE-DAME-DU-PORTAGE	14 février 2017 (8 h 30 à 11 h)
	LES PÈLERINS (Saint-André)	15 février 2017 (8 h 30 à 11 h)
	LANOUILLE (Saint-Antonin)	2 février 2017 (8 h 15 à 11 h et 12 h 30 à 14 h 45)
	SECTEUR SAINT-PASCAL	HUDON-FERLAND (Saint-Alexandre-de-Kamouraska)
SAINTE-HÉLÈNE		7 février 2017 (13 h à 16 h) (si tempête, inscription reportée au 8 février, même heure)
SAINTE-LOUIS (Saint-Joseph-de-Kamouraska)		7 février 2017 (8 h 15 à 10 h 30) (si tempête, inscription reportée au 10 février, même heure)
MONSEIGNEUR-BOUCHER (Saint-Pascal)		8 février 2017 (13 h à 16 h) (si tempête, inscription reportée au 15 février, même heure)
SAINTE-LOUIS (Kamouraska)		14 février 2017 (13 h à 16 h) (si tempête, prendre rendez-vous en téléphonant à l'école)
SAINTE-BRUNO (Saint-Bruno-de-Kamouraska)		9 février 2017 (13 h à 16 h) (si tempête, prendre rendez-vous en téléphonant à l'école)
SAINTE-PHILIPPE (Saint-Philippe-de-Néri)		7 février 2017 (13 h 30 à 15 h 30) (si tempête, inscription reportée au 14 février, même heure)
NOTRE-DAME (Mont-Carmel)		8 février 2017 (8 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 16 h) (si tempête, inscription reportée au 13 février, même heure)
J.-C.-CHAPUIS (Saint-Denis)		6 février 2017 (13 h 30 à 15 h 30) (si tempête, inscription reportée au 13 février, même heure)
SECTEUR LA POCATIÈRE	SACRÉ-COEUR (La Pocatière)	2 février 2017 (8 h 30 à 11 h 15 et 13 h à 16 h), 6 février 2017 (8 h 30 à 11 h 15), 7 février 2017 (13 h à 16 h) et 10 février 2017 (8 h 30 à 11 h 15)
	DE L'ÉTOILE-FILANTE (Saint-Onésime-d'Ixworth)	10 février 2017 (8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 15 h 30)
	DE LA MARÉE-MONTANTE (Saint-Roch-des-Aulnaies)	8 février 2017 (8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 15 h 30)
	DE L'ORÉE-DES-BOIS (Sainte-Louise)	9 février 2017 (8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 15 h 30)
	DE LA PRUCHIÈRE (Saint-Pacôme)	8 février 2017 (8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h)
	DES VENTS-ET-MARÉES (Rivière-Ouelle)	9 février 2017 (8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h)
	DE L'AMITIÉ (Saint-Gabriel-Lalemant)	7 février 2017 (8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h)

ENFANTS FRÉQUENTANT PRÉSENTEMENT UNE ÉCOLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE – SECONDAIRE

Pour les parents dont les enfants fréquentent présentement une école de la commission scolaire et pour lesquels nous avons une adresse courriel au dossier de leur enfant, ceux-ci recevront un courriel les invitant à compléter le renouvellement de l’inscription de façon électronique via un « **site Web sécurisé** » et les autres, ceux pour qui nous n’avons pas de courriel au dossier, recevront le formulaire d’inscription papier.

Exception pour les écoles suivantes : - École Vents-et-Marées (Cacouna) - École Desbiens (Saint-Arsène) - École Saint-Modeste
- École Hudon-Ferland (Saint-Alexandre) - École Saint-Louis (Saint-Joseph) - École Sainte-Hélène

Les parents dont les enfants fréquentent ces écoles recevront le formulaire d’inscription de leur école.

NOUVEAUX ARRIVANTS – PRIMAIRE – SECONDAIRE

Pour une première admission au primaire ou au secondaire, les parents doivent se rendre à l’école et présenter **l’original du certificat de naissance, grand format et tout autre document pertinent en lien avec des besoins particuliers**. Le formulaire d’inscription sera remis sur place.